



## GRAND PRIX FEDERAL – AVRILLE

Samedi 05 et dimanche 06 septembre 2020

### REGLEMENT DE L'ÉPREUVE

Complète les règlements généraux des épreuves fédérales 2020 en conformité avec le cahier des charges des Grands Prix.

#### 1/ FORMULE DE JEU

36 trous en stroke play, 18 Trous par jour.

Vendredi 04 septembre 2020 : reconnaissance du parcours et entraînement.  
Réservation obligatoire par téléphone au : 02 41 69 22 50.

Samedi 05 septembre 2020- 1<sup>er</sup> tour.  
Dimanche 06 septembre 2020 - 2<sup>e</sup> tour.

#### 2/ SERIES

HOMMES : 1 seule série avec des index inférieurs à **11,5**. (11.4 maximum)

DAMES : 1 seule série avec des index inférieurs à **15,5**. (15.4 maximum)

Cette limite d'index ne s'applique pas aux joueurs de nationalité étrangère classés au ranking WAGR et aux joueurs classés au Mérite National amateur.

Si le nombre d'inscrits au Grand Prix est incomplet, le tableau pourra être complété dans l'ordre des inscriptions.



### 3/ CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le joueur participant doit répondre aux critères suivants :

- Etre licencié à la Fédération Française de Golf et s'être acquitté du « droit de jeu fédéral » de 35 € avant inscription sachant que le Golf hôte ne peut percevoir ce droit fédéral, ou être licencié d'une Fédération étrangère reconnue.
- Etre à jour de ses droits d'engagement à tous les Grands Prix antérieurs.
- Remplir tous les critères sportifs d'inscription.
- Etre titulaire d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du Golf en Compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2018 ou 2019 attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié. Le certificat médical doit être validé à la date limite des inscriptions faute de quoi l'inscription sera bloquée au contrôle des inscrits.

Pour les joueurs non licenciés en France, le certificat médical doit être fourni lors de l'inscription.

Le Golf autorise les joueurs Handigolf titulaires du médical pass avec la mention « buggy = yes » à jouer en voiturette. (cf paragraphe 1/7 du règlement général des épreuves fédérales amateurs)

### 4/ PRIORITES D'INSCRIPTION

Le nombre des inscriptions est limité à 120 participants et/ou participantes.

Ordre de priorités suivant les critères du vademécum 2020.

- Joueurs et joueuses classés au ranking WAGR,
- Joueurs et joueuses classés en catégories Minimes, Benjamins, U12 titulaires de la licence Or, Elite de l'année en cours qui ne rentreraient pas dans le champ avec leur classement au Mérite National Amateur
- ordre du Mérite National Amateur à la clôture des inscriptions
- ordre des index

### 5/ INSCRIPTIONS

Par écrit à l'aide du bulletin d'inscription à adresser au Golf d'Avrillé **avant le vendredi 21 aout 2020** accompagné du droit d'engagement. Seule la date de réception des inscriptions sera prise en compte dans l'établissement de la liste officielle.

Aucun joueur ne sera inscrit sur la liste des départs s'il n'est pas en règle à la date de clôture des

inscriptions.

Tout joueur déclarant forfait après la date limite des inscriptions restera redevable du droit de jeu.

Si le champ de joueurs est incomplet, le golf pourra compléter le champ en ajoutant des joueurs inscrits après la date limite d'inscription.

## 6/ DROITS D'ENGAGEMENT

- Adultes = 80 euros
- Adultes membres Blue Green et joueurs de 18 à 25 ans = 40 euros
- Adultes membres de l'Asgap et joueurs de moins de 18 ans = 20 euros

## 7/ ORGANISATION SPORTIVE

- Au 1<sup>er</sup> tour, le tirage des départs est fonction de l'ordre croissant des index avec départs messieurs et dames séparément.
- Au 2<sup>e</sup> tour, le tirage des départs se fera dans l'ordre inverse des résultats du 1<sup>er</sup> tour avec départs messieurs et dames séparément.
- La consultation des horaires de départs sera disponible la veille du 1<sup>er</sup> tour vendredi 04 septembre 2020 – tel 02 41 69 22 50 ou [avrille@bluegreen.com](mailto:avrille@bluegreen.com)

## 8/ COMITE DE L'EPREUVE

Le comité de l'épreuve est constitué de 3 personnes au minimum

1 représentant du club organisateur

1 représentant du corps arbitral

1 représentant de la ligue (qui peut être un autre arbitre présent)

## 9/ RESULTATS

Le classement général du Grand Prix s'établit comme suit :

Classement messieurs = 3 premiers en brut

Classement dames = 3 premières en brut

En cas d'égalité pour la première place, un départage aura lieu en play-off, selon la formule de la mort subite, sur les trous 17 et 18 du Golf d'Avrillé immédiatement après l'arrivée des dernières parties.



La proclamation des résultats et la remise des prix se fera le dimanche 06 septembre 2020, 30 minutes après l'arrivée de la dernière partie.

La valeur des prix sera conforme aux Règles du Statut d'Amateur (Règle 3).



ffgolf®